



RECRUTEMENT :
AGENT(E) MUNICIPAL EN CHARGE DE LA GESTION DU CAMPING MUNICIPAL DE SAINT JUST H/F
COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE (15)

La commune de Val d'Arcomie possède deux campings, un situé sur la commune historique de Faverolles, et un second situé sur la commune historique de Saint Just. Ce dernier, dans le centre d'un village touristique de caractère, à proximité de la piscine et du tennis, se compose d'une cinquantaine d'emplacements et de locatifs.

Descriptif du poste

La mairie recherche deux agent(e)s pour gérer le camping de Saint Just, chaque agent(e) assure le travail pendant 4 jours, le samedi est travaillé en commun. Chaque agent(e) aura donc 3 jours de repos consécutifs par semaine. Chaque agent(e) sera en charge, seul et en autonomie, de la tenue de l'accueil du camping, de l'entretien des sanitaires, de la gestion des emplacements, du suivi du déroulement du séjour. Il/elle sera également en charge de la comptabilité : encaissement, tenue de caisse, tenue du compte en banque, dépôt d'espèce et envoi de chèques, paiement CB, création des états comptable (l'agent(e) est désigné régisseur des recettes). Il/elle sera complémentaire d'un autre agent du service tourisme pour la gestion des locations touristiques (renseignements, réservations, état des lieux, ménage, laverie). Il/elle gèrera également les prestations complémentaires telles que vente d'entrées de la piscine municipale, nettoyage des sanitaires de la piscine (juillet et août uniquement), location du tennis, vente de jetons de lavage, précommande pour l'épicerie ambulante, information des touristes.

La gestion du camping est informatisée (formation et prise en main prévue en interne). L'agent(e) gère les appels téléphoniques (astreinte téléphonique) et mails des clients.

Il/elle est sous la responsabilité de l'adjoint au maire en charge du tourisme qui se chargera de superviser son travail (ménage, caisse, comptabilité...)

Pendant toute la durée du contrat, l'agent(e) doit se rendre disponible et répondre aux sollicitations des clients. A ce titre, un logement meublé est mis à disposition gratuitement aux deux agent(e)s recrutés pendant toute la durée du contrat (collocation). Un téléphone d'astreinte est fourni à l'agent(e) pendant ses jours de travail.

Les deux postes peuvent également convenir à un couple.

Période de travail

Jours de semaine y compris samedi et dimanche, 4 jours sur 7 par semaine, 3 jours de repos consécutifs (travail : soit le samedi-dimanche-lundi-mardi ; soit le mercredi-jeudi-vendredi-samedi) suivant planning.

Profil recherché

Formation dans les métiers du tourisme souhaitée. Permis VL. Niveau en anglais apprécié. Une expérience dans le tourisme est bienvenue.

L'agent(e) doit être à l'aise au contact de la clientèle, autonome avec l'outil informatique et efficace dans les tâches d'entretien ménager. La prise d'initiative est une compétence nécessaire. L'agent(e) doit également savoir gérer les besoins de la clientèle et être à leur écoute. Il/elle est le garant de la satisfaction clientèle. Il/elle doit être dynamique pour les tâches physiques et perspicace pour la partie gestion.

Contrat

Contrat de 28 heures par semaines annualisé sur 4 mois, à partir du 15 mai au 15 septembre; Les heures travaillées sont plus importantes en haute saison (juillet-août), même salaire pendant les 4 mois. Rémunération nette : 1200 euros/mois

Candidatures

Candidatures à déposer jusqu'au 1^{er} avril 2023

Envoyez CV + lettre de motivation à :

Mairie de Val d'Arcomie

Bourg de Loubaresse

15320 Val d'Arcomie

ou bien par mail à mairie@valdarcomie.fr

Renseignement : contactez le secrétariat de mairie au 04 71 73 70 11 et demandez à être mis en contact avec l'adjoint au tourisme. Photos du camping et généralités sur le site internet de la commune, valdarcomie.fr, menu « Tourisme » puis « Camping St Just »